

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL 27 JUIN 2018 - 20H30

Présents : Verger.N, Clément.G, Girault.B, Bertin.M, Russeil.MP, Marteau.JF, Hesdin.C, Barbaud.D, Barreira.A, Dolin.A, Fergeault.P, Casier.C

Absents et excusés : Chevrier.R (excusé) Salvat.J

Secrétaire de séance : Hesdin.C

ORDRE DU JOUR :

1. Délibération révision loyers des 4 logements locatifs
2. Délibération attribution aide financière suite commission action sociale
3. Délibération admissions en non-valeur
4. Délibération virements de crédits
5. Compte rendu des différentes commissions
6. Questions diverses

1. Délibération révision loyers des 4 logements locatifs

Suite à l'augmentation de l'indice de référence des loyers fixé par l'INSEE correspondant à la variation entre le 1er trimestre 2017 (125,90) et le 1er trimestre 2018 (127,22), une hausse de 1,05 % est possible.

- De 430,92€ à 435,44€ Logement 1, Impasse des Serings (T3)
- De 459,27€ à 464,09€ Logement 3, Impasse des Serings (T4)
- De 430,92€ à 435,44€ Logement 2, Impasse des Lilas(T3)
- De 470,75€ à 475,69€ Logement 4, Impasse des Lilas(T4)

Cette hausse s'applique à dater du 1 juillet 2018.

Le CM valide à l'unanimité.

2.Délibération attribution aide financière suite commission action sociale

Une sollicitation à hauteur de 196,20€ pour une aide au paiement d'assurance a été faite à la commission action sociale. La commission propose une contribution de 100€ et le conseil municipal unanime valide cette somme de 100€.

3. Délibération admissions en non-valeur

Suite à dégradation sur le giratoire Place des Marronniers en 2012 et poursuite sans effet, le coût était de 214,68€.

Un impayé de 59,80€ restait en suspens, à la cantine.

Le conseil municipal valide unanime cette admission en non-valeur pour les deux sommes.

4.Délibération virements de crédits

Transfert de la somme de 200,00 € de l'article 61521 – Entretien de terrain à l'article 6541 – Admission en non-valeur (section de fonctionnement). Accord du Conseil Municipal

5.Compte rendu des différentes commissions

Table en bois :

La société qui nous a vendu les tables et les bancs nous a accordé une remise supplémentaire de 5€ par jeu (table et banc) soit une économie de 100€.

Dégradations :

Le défibrillateur a été retrouvé cassé en plusieurs morceaux. Un dépôt de plainte a été fait auprès de la gendarmerie, affaire à suivre.

Il est regrettable de trouver des débris de verres (canette) auprès du stade municipal et dans divers lieux publics : salle des fêtes, salle des associations (le long du chemin vert), jardin public et autres. Ceci a un coût car ce sont nos agents communaux qui les ramassent et représente un risque pour les habitants.

Suite à un vol au local technique communal un dépôt de plainte a été fait auprès de la Gendarmerie. Coût approximatif pour vol de l'outillage, 525€ plus coût de la réparation de la serrure (devis non fourni). Une dégradation a été également constatée dans le lotissement sur les jeux du square. Une réflexion nous amènera dans les prochains jours à envisager la vidéo surveillance.

Mairie :

Les travaux de rénovation intérieur arrivent à leur fin, reste à installer un évier en cuisine, un radiateur à reposer, quelques finitions menuiserie, placard, etc..., retouche peinture cadre de porte et fenêtre, compteur etc... ainsi que l'escalier qui mène à la salle de conseil.

Un surcoût de 3000€ hors taxe est validé pour l'aménagement en bitume de l'accès pompiers de l'école. Aménagement extérieur quasi terminé sauf les garde-corps où le délai de livraison ne permet pas de les installer avant début septembre. Les main-courantes réalisées par La Ferronnerie d'Art seront posées en même temps. L'ensemble ainsi que les plots de sécurité (deux plots devant l'entrée de la mairie, un plot devant l'entrée de l'école) qui sont à installer, sera posé par la société MRY.

Le déménagement pour accéder aux nouveaux locaux rénovés de la mairie est prévu les 2 et 3 août 2018. Les agents communaux et certains membres élus assureront ce transfert.

Voirie :

Suite à un arrêt maladie d'un agent communal une embauche intérim a été nécessaire pour 15 jours (cette personne avait le niveau CAP paysagiste).

Inondations dans la nuit de 5 au 6 juin 2018, certains ferrariens ont subi un dégât des eaux, 13 dossiers reçus en mairie. Monsieur le Maire a déposé une demande auprès de la Préfecture pour obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Un hydrocurage est prévu route de La Pionnière.

Matériel à acheter : La commission propose l'achat d'une petite tronçonneuse Sti au prix de 165,83€ ht et une débroussailleuse FSQ4 Stihl plus pratique, 4,7kg, pour les petites parcelles au prix de 390€ ht Le conseil municipal valide l'achat de ces deux accessoires.

Des devis ont été présentés par la commission voirie pour la réalisation de travaux concernant le chemin du château d'eau et le chemin de la RN à Lavausseau, les routes reprofilées + bi-couche de La Gauvrie (15000€ht) et de La Mitière (9000€ht).La commissiona préféré prioriser la réfection des deux routes, les m2 ayant été revus, d'autre devis plus précis arriveront dans les prochains jours.

Espaces verts : Les agents nettoient actuellement trottoirs, jardinières, massifs.

Chemin des Naidés (de la route de la Pionnière au lotissement) : Un arrêté du Maire pourrait être pris dans les prochains jours pour autoriser l'accès aux vélos et piétons, des panneaux seront posés ainsi qu'une voie sans issue chemin des Griottes. Cette décision a été prise à titre d'essai par l'ensemble du conseil municipal avec effet immédiat.

Communication :

Suite à la réunion du 21 juin 2018, en présence de Mr. Nicolas Brunet, le site internet de la mairie va être réactualisé. Reste en suspens la carte interactive.

Suite à la réunion départementale, la bibliobus fera un passage en moins au cours de l'année.

PLU :

N'ayant pas de nouvelle, monsieur le Maire a relancé la CCPG pour l'instant statut quo de la CCPG. Des avis contraires ont été émis par les commissions aménagement et économique. Une inter commission est prévue début juillet.

École :

Le CDEN réuni le 22 juin 2018 a validé la fermeture de la 4ème classe.

Quelques statistiques : sur 29 communes de la CCPG, 4 classes seront fermées à la rentrée et sur l'ensemble du territoire des Deux-Sèvres, une diminution de 635 élèves est prévue.

Effectifs :

	Juin 2018	Sept 2018	
TPS	3	5	Mme. Audrey ROBERT (directrice)
PS	13	7	
MS	9	14	
GS	3	9	Mme. Adeline MARTINET
CP	12	3	
CE1	11	12	Mme. Marion DUBREUIL (à partir de janvier)
CE2	6	11	
CM1	10	6	
CM2	9	10	
	76	77	
	4 classes Décharge de direction 2 ATSEM	3 classes Pas de décharge de direction 1,5 ATSEM	

Une réorganisation est prévue pour les trois classes restantes. L'accueil périscolaire se fera dans la classe modulaire libérée par la fermeture.

Cantine :

Les menus ont été élaborés jusqu'au 31 décembre 2018. Une proposition a été faite pour différentes taches au service de la cantine. Une réunion est prévue avant la rentrée scolaire avec la commission cantine et le personnel cantine pour la mise en place de cette organisation.

Économie :

Parenthèse au Jardin : Une demande avait été faite par le conseil municipal pour un paiement de loyer de 200€ plus autant pour les charges, Monsieur Mallaise responsable de magasin nous a répondu par mail avec comme réponse qu'il ne pouvait accroître ses dépenses mais par contre nous offrir quelques légumes pour la cantine. Le conseil municipal n'a pas validé cette offre et après un vote tendu une proposition de 100€ de loyer a été faite (10 voix pour les 100€, 1 voix pour 0€ et 1 blanc). Monsieur le Maire enverra un courrier pour faire part de cette nouvelle proposition, une réponse est attendue.

Animation :

Soirée du 13 juillet 2018, penser à se faire inscrire, date limite vendredi 6 juillet 2018.

Parc Naturel Régional de Gâtine :

En réunion le 20 juin le Pays de Gâtine a présenté aux élus le dossier d'opportunité et du périmètre d'études. Le dossier doit être validé en comité syndical le 2 juillet 2018.

Question Diverses :

- Lecture de la lettre de remerciement de Nadine Sabourreau ATSEM pour les 10 années passées au sein de l'école de La Ferrière.
- Dispositif Argent de poche aura lieu du 9 au 17 juillet 2018 et du 23 au 31 août 2018. 16 jeunes étaient éligibles, 6 dossiers avaient été présentés, ces 6 ont été retenus. Une réunion est prévue pour faire plus ample connaissance, le 5 juillet 2018 à 18h30 salle des fêtes de La Ferrière.
- Une lettre de remerciement de Christine Metois (cantinière) a été adressée à la mairie suite au décès de sa maman.
- Demande subvention l'outil en main. Cela concerne les enfants de 9 à 14 ans, on les initie aux travaux d'adultes dans différents corps de métier à raison de 6 semaines par atelier en alternance. Ce sont des anciens artisans qui assurent l'encadrement à raison de 2 enfants et 2 encadrants. La commune ayant attribué ses subventions pour l'année 2018, demande à réitérer au début de l'année 2019.
- Un courrier a été adressé à Monsieur le Maire par Monsieur Riou Daniel pour quelques travaux de voirie sur le secteur de la Gare. Rien n'est prévu pour ce jour, aucune étude n'a été faite, affaire à suivre.
- Agenda : Inauguration aménagement du Bourg de Saint-Martin du Fouilloux le 7 juillet 2018 à 10h30.

Fin de séance 23h50